



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat particulier de la rectrice
Tél : 05 55 11 43 53
Mél : ce.recteur@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 18 juin 2024

La rectrice

à

Mesdames, Messieurs, les directeurs d'école,
s/c Madame, Messieurs, les IA-DASEN

Mesdames, Messieurs, les personnels de direction

Objet : Agir contre le harcèlement à l'école, au collège et au lycée
Labellisation 2024-2025, du programme PHARe

Mesdames, Messieurs,

Depuis septembre 2021, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a structuré sa politique de prévention, d'accompagnement et de protection des élèves autour de PHARe.

PHARe est un programme de lutte contre le harcèlement qui vise à prévenir et repérer toute situation d'intimidation et de harcèlement afin de protéger chaque élève. C'est une démarche qui engage l'ensemble de la communauté éducative.

Il s'agit notamment de :

- constituer une équipe ressource de cinq personnels au minimum (en circonscription pour les écoles) formée par l'académie. Cette équipe interviendra sur les situations d'intimidation ou de harcèlement, formera les autres personnels et sensibilisera l'ensemble de la communauté au repérage des situations ;
- désigner dans chaque collège un coordonnateur harcèlement ;
- former une équipe d'élèves ambassadeurs au collège et au lycée (minimum 10 élèves) ;
- mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles ;
- participer aux temps forts du programme : journée Non au harcèlement, Safer Internet Day et prix Non au harcèlement ;
- réaliser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP à la terminale.

La réalisation de tout ou partie de ces actions donne lieu à l'obtention d'un label. Depuis la rentrée 2023, ce label se décline de la manière suivante :

- niveau 1 : Engagement
- niveau 2 : Approfondissement
- niveau 3 : Expertise

Le niveau 1 de la labellisation PHARe est obligatoire pour les écoles, collèges et lycées engagés dans le programme en cette fin d'année scolaire.

Une mise à jour des niveaux de labellisation valide pour l'année scolaire 2024-2025 sera effectuée par l'administration centrale fin juillet 2024.

Il appartient aux pilotes, directeurs d'école et personnels de direction, de renseigner via le portail Arena, la plateforme afin de valider les actions menées en école et EPLE durant l'année scolaire 2023-2024 :

Arena / Enquêtes et Pilotage / Programme PHARe.

Le document joint en annexe vous apportera l'aide nécessaire à la saisie des informations sur la plateforme pHARe, cette saisie doit être réalisée par vos soins avant le 31.07.2024.

Pour vous accompagner dans la démarche de complétude de la plate-forme pHARe des visios vous sont proposées les :

* **Visio 1 = lundi 24/06/24 de 13h30 à 14h30 :**

<http://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/353317/creator/170095/hash/912996c5accc3ed51aa8e739043c81a4dfc51b0e>

* **Visio 2 = vendredi 28/06/24 de 11h à 12h :**

<http://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/353317/creator/170095/hash/912996c5accc3ed51aa8e739043c81a4dfc51b0e>

* **Visio 3 = mardi 02/07/24 de 17h à 18h :**

<http://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/353317/creator/170095/hash/912996c5accc3ed51aa8e739043c81a4dfc51b0e>

A la rentrée de septembre 2024, vous pourrez éditer votre certificat de labellisation 2024-2025, tel qu'ils auront été validés par le ministère au vu des éléments transmis.

Enfin et dans l'hypothèse où vous rencontreriez des difficultés, jusqu'au 10 juillet 2024, je vous invite à prendre contact avec les personnels ressources de la cellule académique de lutte contre le harcèlement scolaire aux numéros suivants :

Anne Lemasson au 06.16.32.74.99 ou Juliette Lallemand au 07.52.66.46.51

La lutte contre le harcèlement scolaire est une priorité absolue, je sais pouvoir compter sur l'engagement qui est le vôtre afin de lutter contre les intimidations scolaires et le harcèlement à l'école.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Carole Drucker-Godard

